Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260605-D2026_048-DE

| DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE |
|---|---|
| COMMUNE DE TREBEURDEN | EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL |

# L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le CINQ du mois de JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : PIROT Geneviève à MONFORT Annaïg, GAUTIER Pierre-Louis à HALNA Yannick, LE COZ Quentin à BILLIOU Marine

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-048

## TARIFS 2026 - PROGRAMMATION CULTURELLE

Madame le Maire soumet à l'Assemblée la proposition de tarifs pour la saison culturelle 2026-2027.

Selon la catégorie, ils s'échelonnent pour les abonnés de 5 à 22 €, pour le plein tarif de 9 à 32 €, et pour les jeunes (*moins de 25 ans*), de 5 à 15 €.

Le tarif réduit (*pour les groupes d'au moins 8 personnes, les comités d'entreprises partenaires, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires de l'AAH et leur accompagnateur, les intermittents du spectacle*) est compris entre 7 et 24 € selon la catégorie.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par vingt-cinq voix pour et deux abstentions (*Mesdames SEVES-QUERRE et EVEN*),**

- **DECIDE** de fixer les tarifs 2026 pour la billetterie du Centre « *le Sémaphore* » selon la grille ci-dessous :

| 2026/2027 | Plein Tarif | Tarif Abonné | Tarif Réduit | Jeunes moins de 25 ans |
|---|---|---|---|---|
| **A** | 32 | 22 | 24 | 15 |
| **B** | 24 | 17 | 18 | 12 |
| **C** | 18 | 13 | 15 | 8 |
| **JP** | 9 | 5 | 7 | 5 |

- **APPROUVE** les conditions spécifiques suivantes :
  - Tarif réduit : groupes d'au moins 8 personnes, comités d'entreprises partenaires, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et de l'AAH, intermittents du spectacle.
  - Tarif jeunes : destiné aux moins de 25 ans.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF